

# LA CHARTE DES VALEURS DU SDIS DE LA LOIRE

## PRÉAMBULE

La charte des valeurs des agents du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire a pour vocation de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement.

Elle a été établie dans le cadre du projet d'établissement 2012-2017, après une large consultation des agents.

Fruit d'un travail participatif, ce document comprend **24 valeurs humaines et professionnelles** qui s'articulent autour de **6 valeurs emblématiques**. Le rattachement des valeurs s'est opéré en fonction du lien avec la valeur phare. Une phrase brève en synthétise l'esprit.

Ce texte formalise des règles déontologiques que tous les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs et techniques de l'établissement partagent et s'engagent à respecter.

En sa qualité de référentiel, la présente charte fera émerger une identité collective qui sera source de motivation.

## LES VALEURS EMBLÉMATIQUES DU SDIS DE LA LOIRE ET LEURS VALEURS ASSOCIÉES



## LES PRINCIPES COMMUNS AU PERSONNEL DU SDIS DE LA LOIRE

- Le personnel du SDIS s'engage à faire preuve de **CRÉATIVITÉ** en imaginant de nouveaux procédés issus du retour d'expérience, sans avoir peur de rompre avec ses habitudes et ses certitudes...  
au quotidien, en **s'adaptant** aux évolutions de l'établissement, en modifiant si nécessaire sa façon de travailler, dans son parcours professionnel, **se remettant en question** pour maintenir et perfectionner ses compétences, dans sa quête de qualité, s'efforçant d'être le plus **performant** possible afin d'optimiser les résultats et la qualité de ses services.
- Le personnel du SDIS s'engage à avoir du **RESPECT** pour les hommes et les femmes de tous horizons, toutes religions...  
pour ses collaborateurs, leur témoignant de la **considération**, reconnaissant ainsi leur investissement, pour le service public, priorisant l'**intérêt général**, dépassant ses propres besoins et son intérêt personnel, pour l'environnement, se souciant des impacts de ses activités, impulsant des pratiques éco-citoyennes et le **développement** d'une politique d'achat **durable**.
- Le personnel du SDIS s'engage à maintenir un climat de **CONFIANCE** en favorisant l'échange et la communication...  
en restant fidèle aux engagements de l'établissement, faisant ainsi preuve de **loyauté**, en toute **transparence**, affichant les objectifs, expliquant, motivant et appliquant les décisions, en assurant un lien de **proximité** dans les zones rurales les plus éloignées, favorisant le lien sociétal entre les sapeurs-pompiers et la population.
- Le personnel du SDIS a conscience de ses forces et de ses faiblesses et s'engage à faire preuve d'**HUMILITÉ**...  
en se montrant **exemplaire** dans l'image qu'il véhicule, pour être crédible et gagner ainsi la confiance de la population, en respectant la **hiérarchie** et les décisions prises pour le pilotage d'établissement et le commandement des opérations de secours, en ayant le **sens des responsabilités**, agissant avec prudence, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes tout en sachant que les erreurs sont possibles.
- Le personnel du SDIS s'engage à faire preuve de **SOLIDARITÉ** et à rester soudé pour affronter les situations difficiles...  
en agissant avec **complémentarité**, s'enrichissant de la diversité des services, des différents statuts, en se consacrant aux autres avec **altruisme**, avec le souci constant de protéger et de préserver les personnes, entretenant les **traditions**, transmettant aux générations futures le souvenir avec le devoir de l'enrichir.
- Par son **ENGAGEMENT**, le personnel du SDIS met tout en œuvre pour accomplir au mieux ses missions...  
sans prise de risque inutile, en appliquant les règles de **sécurité** collective et individuelle, avec sang-froid et **courage**, surmontant ses peurs pour faire face aux dangers, en cultivant le **sens du devoir** et du dévouement auprès de la population.